



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'équipement et de l'aménagement**

**Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)**



# FLASH INFO

**N°5 SEPTEMBRE 2020**

## AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE NATURELLE PROTÉGÉE A CLAYE-SOUILLY

À partir du mois de septembre 2020, des travaux pour l'aménagement d'un site naturel renfermant une zone humide vont avoir lieu à Claye-Souilly. Cet aménagement intervient au titre des mesures environnementales prévues par l'État dans le cadre du projet de contournement Est de Roissy, situé autour de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

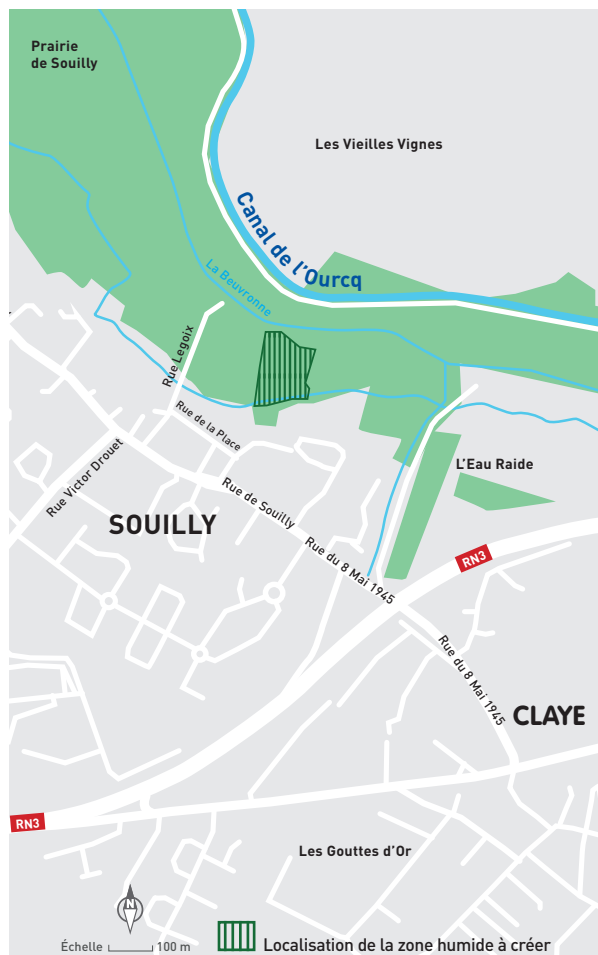
Cette zone humide sera créée sur une superficie d'environ 1 hectare, sur les rives de la Beuvronne. Elle fournira de nombreux avantages écologiques tels que :

- > La création d'une zone naturelle protégée qui abritera une faune et une flore menacées ;
- > L'accueil des populations de batraciens (Crapauds communs et deux espèces de grenouilles) situés actuellement sur les emprises du projet de contournement Est de Roissy ;
- > La régulation des crues de la rivière à proximité, limitant les inondations, tout en assurant un système naturel de filtrage des eaux du site ;
- > L'absorption du carbone atmosphérique grâce au déploiement d'une flore spécifique aux zones humides ;
- > L'amélioration de la diversité environnementale et paysagère sur le secteur.

Les travaux débuteront courant septembre et se termineront en fin d'année 2020. Ils consisteront tout d'abord à nettoyer le site des différents déchets existants. Afin de laisser davantage de lumière pénétrer sur la zone, celle-ci sera en partie déboisée et les espèces exotiques envahissantes seront supprimées. Les arbres favorables à la biodiversité seront quant à eux préservés. Un sol propice sera ensuite recréé et des mares seront aménagées. Ces travaux permettront ainsi de favoriser le déploiement d'espèce végétales spécifiques aux zones humides.

Pour réaliser ces travaux et évacuer les matériaux, des engins de chantier emprunteront notamment la rue Legoix en journée, perceptibles de jour à l'occasion des étapes de déboisement d'une partie du site.

Une fois réalisé, l'accès au site sera réglementé afin de garantir la préservation de l'environnement. C'est ensuite la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France qui en assurera la gestion sur 30 ans.



**Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.**

**Plus d'informations :**

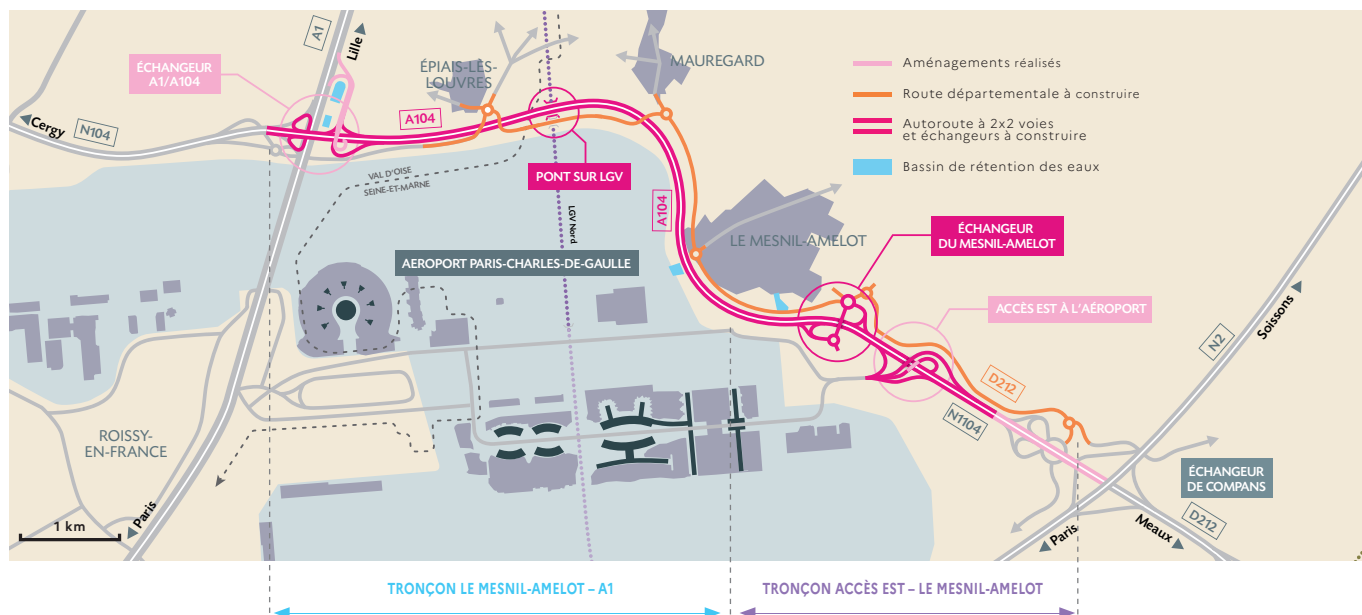
[contournement-est-roissy.dirif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:contournement-est-roissy.dirif@developpement-durable.gouv.fr) [www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

Le projet du Contournement Est de Roissy (CER) consiste à créer une autoroute à 2x2 voies entre l'autoroute A1 et la route nationale N2 ainsi qu'une route départementale à 2 voies pour garantir les dessertes locales.

## LES OBJECTIFS DU PROJET

- ▶ Assurer la continuité de la Francilienne
- ▶ Favoriser le développement économique du territoire
- ▶ Améliorer l'accès à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle

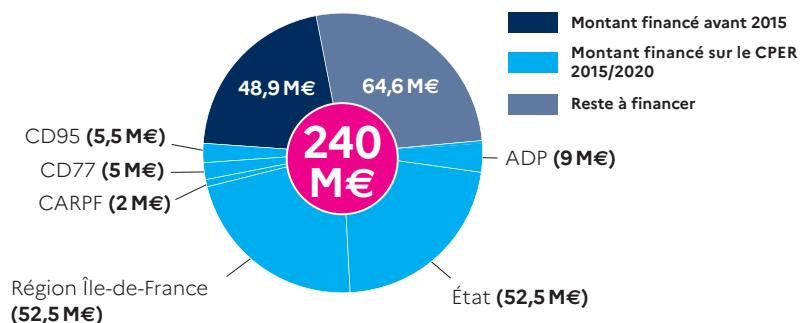
## LA CARTE DU PROJET



## LE CALENDRIER



## MONTANT GLOBAL DE L'OPÉRATION : 240 M€



## CHIFFRES CLÉS

60 000  
VÉHICULES / JOUR

3  
ÉCHANGEURS

8  
OUVRAGES  
D'ART

9  
KM  
D'AUTOROUTE

7  
KM DE ROUTE  
DÉPARTEMENTALE